

## **Motion 1737**

### **Dignité ! pour donner la possibilité aux personnes frappées de NEM (non-entrée en matière) d'exercer une activité d'intérêt général**

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève  
considérant :

- l'impossibilité pour les personnes frappées de non-entrée en matière (NEM), non renvoyables, de gagner un minimum d'argent en plus de l'aide d'urgence;
- l'aide d'urgence minimale qui les pousse parfois à long terme dans la clandestinité ou la délinquance;
- l'image souvent négative qu'elles ont auprès de la population suisse du fait de leur inactivité;
- les possibilités, évoquées par la Ville de Zurich et le canton de Thurgovie, de permettre aux requérants d'asile déboutés non renvoyables et aux NEM d'exercer une activité d'utilité publique ou de suivre des programmes d'occupation,

invite le Conseil d'Etat

- à étudier la possibilité de permettre aux NEM, présents à Genève depuis plus de trois mois, d'exercer une activité d'intérêt général;
- à renforcer les TUC avec des indemnités incitatives (modèle Ville de Zurich) afin de réduire les risques de délinquance.